



## *Procès-verbal*

### *Copie de résolution*

*Du 14 juillet 2008.*

### *Municipalité de Rochebaucourt*

À une séance  régulière  spéciale  ajournement  .....  
session

**Tenue le 14 juillet 2008 à la quelle est présent son honneur le maire, M. Daniel Lalancette**

Et les conseillers suivants :

Ginette Harrison, Christiane Blouin, Omer Richard, Maurice Brouard, et Robert Dugal

Formant quorum sous la présidence du maire.

Diane Fleurent secrétaire trésorière

est aussi présente.

Greffier

#### **RÉSOLUTION : 84-07-08**

**Syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes (Demande urgente de mémoires pour le maintien du service postal public et universel)**

**ATTENDU QUE** L'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

**ATTENDU QUE** si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

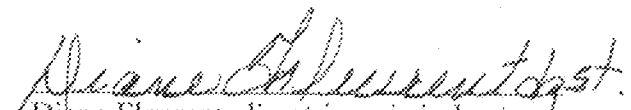
**ATTENDU QUE** la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

**ATTENDU QUE** le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Robert Dugal, appuyé par la conseillère Ginette Harrison et unanimement résolu de nous opposer à la déréglementation de Postes Canada et exiger que le gouvernement fédéral tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme  
Ce 16 mai deux mille huit

  
Diane Fleurent, directrice générale et  
secrétaire trésorière